

Déclaration de crise d'épilepsie

https://www.youtube.com/embed/_KxaJX1N67Q

Depuis le volet médical du dossier de l'utilisateur, il est désormais possible de réaliser des déclarations de crises d'épilepsie. Un formulaire composé de plusieurs étapes vous sera proposé.

Vous pourrez y compléter par exemple l'intensité de la crise, ainsi que des informations autour du type de crise, les circonstances de la crise, mais aussi un suivi post crise.

A l'écran vous retrouverez le récapitulatif des dernières déclarations vous permettant rapidement de prendre connaissance de celles-ci.

Note importante concernant la saisie des déclarations : Seul l'auteur d'une déclaration a les droits de modification sur celle-ci. Les autres utilisateurs pourront uniquement compléter la déclaration initiale.

Revision #1

Created 19 January 2024 15:22:24 by Adeline CASSEGRAIN

Updated 11 April 2024 08:03:13 by Adeline CASSEGRAIN